



Comité Social  
d'Administration  
**CSA**

DREAL Grand-Est

## FLASH INFO

**CGT DREAL G-Est**

**CSA 21 Janvier 2025**

Le Comité Social d'Administration (CSA) de la DREAL Grand-Est s'est tenu le 21 janvier 2025, réunissant la Direction DREAL et vos représentants du personnel élus

### Déclaration liminaire Intersyndicale



**Vos représentants du personnel ont associé leurs voix**, pour rappeler le désarroi, le ras-le-bol d'une grande majorité d'agentes et agents de la DREAL, confrontés à une région surdimensionnée, au gel des effectifs, au surtravail, au **manque de reconnaissance, avec le refus de dégeler le point d'indice, l'insuffisance des possibilités de promotion** etc.

**Tout ceci alors qu'il est urgent d'investir massivement dans une politique publique cohérente pour la transition écologique**

Nous avons exigé un Dialogue social constructif et transparent en DREAL

Par exemple, 3 règlements intérieurs nous sont présentés pour « information », alors qu'ils devraient être mis au vote, ayant des incidences sur l'organisation du travail, avec la disparition de l'accueil physique à Strasbourg, après celui de Châlons.

Nous avons exigé conjointement, que **la réorganisation enclenchée au SPRNH** fasse l'objet d'un dialogue social approfondi d'une part, d'autre part nous avons signalé officiellement notre préoccupation quant aux pratiques managériales observées dans ce service, et le **climat de RPS** remonté sur les 3 implantations

### Règlements intérieurs DREAL Châlons – Strasbourg

Les règlements de Châlons et de Strasbourg entérinent la fermeture de l'accueil physique. Celui de Strasbourg fait explicitement peser cette responsabilité sur l'ensemble des agents.

**Malgré notre opposition, l'administration refuse de mettre au vote ces règlements, qui peuvent donc être contestés.**

## « POLYGONE » Metz

### Parking vélos

Le règlement intérieur « Polygone », qui devrait être du ressort d'une FS de site – refusée par le Préfet de Moselle-, tolère désormais et non interdit, avancée obtenue par l'intersyndicale Polygone) les appareils électriques, dont les vélos et trottinettes. Il y subsiste néanmoins une clause d'interdiction, contradictoire avec la clause de tolérance, de charger ces derniers ....

**La CGT rappelle son exigence d'un Parking vélo DREAL digne de ce nom, avec des attaches-vélos à hauteur de cadre et non de roue**

**Il n'est pas acceptable que la DREAL n'encourage pas la pratique du vélo, la CGT réclame que l'actuel parking vélo de la DREAL « de récupération » soit amélioré :**

- **Nombre de place suffisantes**
- **Attache vélo à hauteur de cadre**

(et non à hauteur de roue : nécessité de se baisser, sécurité-vol quasi nulle ...).

- **Sécurisation vol**, ceci d'autant que des vélos ont déjà disparu dans les parkings ABCDE et que GH a été cambriolé ....



[Comment éviter les vols de vélos | Préfecture de Police](#)

**Nouveau parking vélo DREAL Polygone**

Certes, l'austérité budgétaire impacte le budget de la DREAL et du « Polygone », mais la DREAL doit être exemplaire pour toutes les politiques dont elle a la charge, dont le développement des mobilités douces. Les conditions de sécurité doivent être conformes aux préconisations du Ministère de l'Intérieur, [Comment éviter les vols de vélos | Préfecture de Police](#)

### Arrivée de la DDPP 57 au Polygone en 2026 ??

La direction indique que le scénario de l'arrivée de la DDPP Moselle, au Polygone, serait désormais officiellement à l'étude ce semestre, avec passage en CSA vers juin. **Le déménagement de la DDPP dans le bâtiment GH siège de la DREAL, d'une soixantaine d'agents, de leurs locaux techniques, de leurs véhicules de service ... serait planifié au 1<sup>er</sup> janvier 2026**

**Dans un scénario privilégié, cette arrivée implique le déménagement à minima de la MIGT dans le bâtiment ABCDE, la réorganisation des autres services dans le bâtiment GH pour optimiser la place suivant les instructions ministérielles, et le partage du parking sous-terrain GH entre DREAL et locaux techniques DDPP**

**Les représentants du personnel FO-CGT-UNSA-FSU votent à l'unanimité, une motion**

[motion\\_polygone\\_csa\\_21-01-2025\\_cle76aa21.pdf](#)

- *demandant si les bâtiments G-H ont été officiellement réceptionnés*
- *de recevoir un bilan exhaustif des demandes logistiques faites à la DREAL et à AGILE*
- *une visite de la délégation de la Formation 3SCT de la DREAL Grand Est du Polygone ;*
- *la création d'une Formation 3SCT à l'échelle du site de Polygone ;*
- *de soumettre au vote le projet de règlement de site dans cette instance de dialogue social ;*
- *l'annulation de l'emménagement de la DDPP 57 à Polygone.*

## **Jours de congés obligatoires en 2025 – droit local Alsace-Moselle**

Outre les trois jours de fermeture de la DREAL en 2025 proposés par la DREAL :

- vendredi 02 mai 2025
- vendredi 30 mai 2025
- lundi 10 novembre 2025

Une discussion a lieu concernant les jours fériés en Alsace-Moselle mais pas dans les 7 autres départements du Grand-Est (non concernés par le droit local), le Vendredi Saint (18 avril 2025) et le 26 décembre.

Le consensus trouvé dans un esprit d'égalité de traitement est **de passer le message aux services** / unités situés dans les 7 départements du Grand-Est qui ne bénéficient pas du droit local « Alsace – Moselle » ;

**La direction a affirmé son accord, pour passer le message aux chefs de service, de ne pas imposer de présence et de ne pas empêcher les agents de poser des absences les 2 jours de congés « droit local » fériés pour leurs collègues de l'Est du Grand-Est.**

**La CGT revendique l'extension des bénéfices sociaux liés au droit local 57-67-68, la sécurité sociale étendue et les 2 jours de congés supplémentaires, dans toute la France.**

## Note Primes 2024

### **La CGT dénonce le bilan 2024 de la DREAL, concernant le Complément Indemnitaire Annuel = CIA**

Selon ce bilan, 2 agents de catégorie B ont été sanctionnés par un CIA nul,

5 agents C, 11 B et 3 A/A++ ont été sanctionnés par un CIA modulé à la baisse dans la catégorie « à développer à consolider »

La Cgt rappelle son opposition totale à la rémunération prétendument au mérite, au « management par objectif » etc.

Ces méthodes de « management » dérapent dans certains services ou les « managers » du haut de la pyramide, où les modulations peuvent être utilisées comme moyen de chantage, de répression, de division des collectifs ...

Ces méthodes brutales à la Elon Musk sont d'un autre âge, celui du « bonnet d'âne »  
...

**La CGT demande à la DREAL, d'encadrer strictement les pratiques de modulation du CIA à la baisse.**

## Effectifs 2025 : gel et sécheresse

La direction souhaiterait avoir moins de tensions

Mais depuis avril 2024 « Blam » notre ministère est soumis par Bercy à une cure d'austérité aggravée

Désormais, ce ne sont plus seulement les « ETPT » qui sont surveillés, mais aussi la masse salariale.

Un « gel » de 1% est venu aggraver la situation.

**La DREAL est déclarée fin 2024 en « sureffectifs » de  
14 « Equivalents Temps Plein Travailés » !  
« Le plafond est gelé »**

Tout recrutement « externe », particulièrement de A et de contractuels est étroitement surveillé, « au compte-gouttes »

Bien que les effectifs 2025 ne soient pas encore notifiés dans le contexte d'instabilité politique, la DREAL part sur des hypothèses similaires à 2024

**La publication de postes en DREAL à la circulaire de Mars sera limitée, et les publications ensuite « au fil de l'eau » seront examinées « au compte-goutte. »**

**La sécheresse va se superposer au gel !**

La DREAL attend de voir s'il y aura des instructions nationales, de faire des « revues de missions » ... en vue d'en supprimer. La DREAL envisage quoi qu'il en soit de faire une réorganisation, l'austérité imposée est jugée intenable dans l'organisation actuelle....

Au moins, le message est clair. A suivre

## **Service de Prevention des Risques Naturels et Hydrauliques : mis devant le fait accompli**

Le chef de service présente ce point d'information sans aucun document préalablement fourni, ni diaporama synthétique.

Cela illustre le niveau de dialogue social dans ce service.

La CGT l'informe de la déclaration liminaire **intersyndicale, les représentants du personnel demandent une concertation approfondie**, et on leur a remonté tous canaux confondus, **des pratiques managériales préoccupantes qui doivent être revues pour éviter l'aggravation des risques psychosociaux prégnant dans ce service**

A l'instar des autres représentants du personnel de l'intersyndicale, la CGT constate **qu'une mutualisation telle que jamais enregistrées dans ce service est en cours :**

- mobilisation de tous les agents du service hors prévision des crues comme « prévisionnistes de renfort »,
- mutualisation en réflexion de la prévision voire de l'hydrométrie et de la maintenance, à l'échelle du Grand-Est

Des groupes de travail auraient eu lieu. Tout cela pour répondre à une réforme de la prévision des crues, dictées par un ministre de l'intérieur et insuffisamment concertée et réfléchie pour augmenter l'efficacité, faite sans les moyens supplémentaires que cela demanderait dans un contexte d'austérité aggravée.

Ni les agents du service, ni leurs représentants du personnel, ne disposent d'une vision claire de cette réorganisation, ce qui augmente l'anxiété.

**Tout semble décidé d'avance**, les agents ont déjà accepté d'être prévisionnistes de renfort, certains volontaires, d'autres se sont sentis contraints et forcés pour garder le même niveau de rémunération, préserver leur carrière ... la réorganisation est déjà actée, sans qu'aucun document ne soit fourni

Les agents de catégorie B, doivent désormais jongler avec 3 métiers : hydrométrie, maintenance et désormais prévision des crues.

Les agents des pôles ouvrage hydraulique, et risques naturels, vont également se retrouver avec des surcharges de travail supplémentaires, dans un contexte déjà extrêmement tendu.

La Prévision des crues est un métier pointu, avec des responsabilités lourdes, qui n'avait jamais été mutualisé à ce stade.



**Lors des crues de la Pentecôte 2025, des limites au « management » de ce service et à l'hyper-mutualisation sont apparues.**

Un prévisionniste de renfort, s'est ainsi retrouvé en première ligne avec la Préfecture 54 dans le cadre du passage à l'alerte crue « rouge », des cadres d'astreinte se sont trouvés parfois la nuit sans soutien, des collègues de Châlons ont été sollicités pour aller dépanner des stations en crue, inconnues et très éloignées en Moselle et Meurthe-et-Moselle ...

**La CGT invite la direction à prendre connaissance du « RETEX » de cette crue.**

**Cette réorganisation du SPRNH aggrave le mal-être déjà très inquiétant avec un historique lourd dans certains sites**

**Le directeur accède à la demande de l'intersyndicale, d'établir un dialogue social sincère avec les représentants du personnel, et de faire une présentation claire de la réorganisation en cours, au prochain CSA avec modification du RIPS SPRNH (règlement intérieur particulier du service)**

**L'Intersyndicale souhaitera également travailler sur la lutte contre les « RPS » au SPRNH en F3SCT (Formation spécialisée du CSA, ex-CHSCT)**

Ce Comité a été l'occasion de défendre, de façon collégiale avec nos camarades de FO, UNSA et FSU les intérêts des agentes et agents de la DREAL et l'intérêt général.

La direction se montre ouverte au dialogue social et à des évolutions dans la limite de ses possibilités.

Vous pouvez renforcer votre voix, votre poids démocratique à la DREAL en adhérant à notre syndicat CGT Ecologie - DREAL Grand-Est comme de nombreux collègues, quoi qu'il en soit nous restons à votre disposition.

**Vos 3 représentants CGT élus :**

**Agathe Kowalski, Jean-Pierre Wagner et Sébastien Hesse**



[La CGT | Intranet DREAL Grand Est \(rie.gouv.fr\)](http://La CGT | Intranet DREAL Grand Est (rie.gouv.fr))